

421
OFFERTA

Une Famille rethéloise aux XVI^e et XVII^e siècles

LA FAMILLE LEFEBVRE

PAR

Paul PELLLOT

Membre honoraire des Chapitres nobles du Saint-Sépulcre
de Madrid et de Valence



SEDAN
IMPRIMERIE ÉMILE LAROCHE
22, RUE GAMBETTA, 22

1909



5921
OFFERTA

Une Famille rethéloise aux XVI^e et XVII^e siècles

LA FAMILLE LEFEBVRE

PAR

Paul PELLOT

Membre honoraire des Chapitres nobles du Saint-Sépulchre
de Madrid et de Valence



43.262

SEDAN
IMPRIMERIE ÉMILE LAROCHE
22, RUE GAMBETTA, 22

1909

A

Monsieur le Commandeur

DON CARLOS DE ODRIUZOLA Y GRIMAUD

Commandeur de l'Ordre militaire du Saint-Sépulcre

Ancien Secrétaire du Chapitre noble de Castille

Conseiller au Chapitre provincial de Valence

Témoignage de cordial dévouement.

Une famille rethéloise aux XVI^e et XVII^e siècles :

LA FAMILLE LEFEBVRE

Originnaire de Rethel, la famille Lefebvre est connue surtout dès le milieu du XVI^e siècle. Plusieurs des siens se firent alors remarquer par l'empressement avec lequel ils adoptèrent les idées de réforme que le comte de Porcien cherchait à propager dans la région. A ce point de vue, nous aurons l'occasion de rappeler leur souvenir au cours de travaux ultérieurs. Pleins de zèle dans leur administration, les Lefebvre exercèrent avec sagacité de multiples emplois à l'échevinage et en l'élection de Rethel. Si leur nom ne se perpétue pas au-delà du XVII^e siècle, la descendance féminine, issue de leurs alliances, mérite toutefois d'être signalée. Les actes de ceux qui se rattachent à cette postérité sont en effet du domaine de l'histoire locale, comme le prouvent certains titres d'archives largement documentés.

PREMIÈRE PARTIE

I

Gilles Lefebvre, échevin, gouverneur de Rethel en 1600 et 1605, mourut le 26 avril 1610. Il avait épousé Claude Bonnean, d'une ancienne famille qui fournit à la ville d'excellents mandataires municipaux. L'acte de sépulture concernant l'un de ceux-ci, semble assez curieux pour figurer en cet endroit, dans l'originalité de son dispositif :

« *Décembre 1606.* — Le mardy dix neufviesme, mourut M^e Loys
« Bonnean, estant eschevin et greffier de la mareschaussée. Il
« fut porté le 20^e jour en terre sainte, par les archers des robes
« comtes, Messieurs les eschevins et gouverneurs suivans et

« assistans au cadavre, chaern avec un cierge en main, paré des
« armes de la ville (1). »

Gilles Lefebvre laissait de son union trois enfants, savoir :

1° Jean, qui suit.

2° Appolline Lefebvre, alliée, vers 1600, avec Thomas Gérard, marchand bourgeois de Bethel, greffier en la gruerie de Rethélois en 1614-1636, auquel nous connaissons au moins onze enfants provenus de son mariage.

3° Marie Lefebvre, décédée avant 1614, qui épousa, vers 1610, Etienne de Housseau (2), gentilhomme de la grande fauconnerie du Roi, sieur de la Motte-aux-Cailloux, y demeurant, paroisse de Chaumont-Porcien.

Jeanne de Housseau, leur fille, née en 1610, s'engagea deux fois dans les liens du mariage. Le lendemain de son décès, c'est-à-dire le 5 août 1694, elle fut inhumée dans l'église de Bethel, à l'âge de 84 ans.

François de Cury, avocat en parlement, son premier mari, étant mort le 23 septembre 1639, elle convola en deuxième noces, le 11 novembre 1642, avec M^e Olivier de Juvigny, aussi avocat en parlement.

Du premier lit elle eut trois enfants, parmi lesquels nous ne retiendrons que le dernier, c'est-à-dire François, qui suit :

M^e François de Cury, avocat en parlement, né après le décès de son père, le 5 décembre 1639, épousa Nicole Lueiller (3), fille de

(1) Le 19 novembre 1558, en présence de Rogier et Deluz, notaires, Jehan de Béthune, écuyer, seigneur et baron de Baye, demeurant à Reims, renonce, moyennant une indemnité de trois cents livres, « au droit de chauffage es bois de Monseigneur le duc de Nvernois, tant en la prévosté et conté de Rethélois que en autres lieux, ci dont peu avoit esté fait don audict sieur Baron, tant par lettres de mondici seigneur le duc de Nvernois que de parole ».

Cet abandon est accepté par M^e Jacques Bonneau, receveur du comté de Bethel, et procureur du Roi en l'élection de cette ville.

Nous savons, en outre, que Nicole Bonneau, sa fille, épousa Jehan Richier, apothicaire à Reims, et que le contrat de mariage des futurs conjoints a été rédigé par le susdit notaire Rogier, au château de Warnierville, le 1^{er} juin 1564, en présence de diverses notabilités, au nombre desquelles figuraient : noble homme Claude Pioche, conseiller du Roi, général de ses finances en la province de Champagne ; Maître Mathurin Pasquette, ministre de la parole de Dieu ; M^e Jehan Bourgeois, naguères élu de Rethélois, parrain de l'épouse, et Antoine Prou, commis au contrôle des fortifications de Roerroi.

(2) Etienne de Housseau prit pour seconde femme Marguerite Guillart, morte elle-même avant 1618, sœur de Pierre Guillart, homme d'armes des ordonnances du Roi. Une de leurs filles, Claude de Housseau, avait pour mari, en 1652, M^e Nicolas Spicq, greffier au comté de Rozoy.

En 1667, Jacques de Housseau, laboureur à Sévigny, était fermier du revenu de la terre et seigneurie de ce village, conjointement avec Jacques Marlot, marchand, demeurant à Reims. (Acte de Rogier, notaire, communiqué obligeamment par notre regretté collègue et ami Adrien Duchénnny, ancien auxiliaire de l'Académie de Reims.)

(3) Cette famille remonte à Robert Lueiller, écuyer, seigneur de Rome-lez-Bethel, receveur des tailles en l'élection de Rethélois en 1534. Lors des troubles religieux, il s'est rendu fameux par les prêches tenus dans son domaine de Rome, qu'il avait fait fortifier et isoler à sa façon, au moyen des eaux environnantes.

M^e Pierre Lueiller, notaire et greffier en chef de la maréchaussée de Relhel, et de damoiselle Antoinette Dubus.

D'après l'armorial général, Nicole Lueiller portait : *d'argent, à un livre d'azur, sur lequel est perché un coq de gueules et soutenu de deux canettes affrontées de sable.*

Le même recueil donne pour armes à son frère, Jean Lueiller, avocat en parlement : *d'argent, à un lion de gueules, rampant contre le tronc d'un arbre de sinople.*

François de Cury, mort le 17 avril 1676, à l'âge de 36 ans, a été enterré le lendemain en l'église paroissiale, où la dépouille de sa femme, décédée dans sa soixante-quinzième année, fut également déposée le 13 décembre 1716.

De leurs cinq enfants nous signalerons seulement :

1^o M^e Pierre-Antoine de Cury, baptisé le 17 mai 1670, maître-ès-arts, clerc du diocèse de Reims, chapelain de Sainte-Barbe de Notre-Dame de Namur. Il mourut à 76 ans et fut inhumé dans l'église le 16 mai 1743.

2^o Jeanne de Cury, baptisée le 19 mai 1672, décédée dans sa 69^e année et inhumée le 2 mai 1741, en la chapelle de Saint-Pierre, dépendant du prieuré de Relhel. A la date du 29 juin 1701, elle avait épousé M^e Eustache Tiercelet, avocat en parlement, fils de M^e Jean Tiercelet, aussi avocat en parlement, et de Catherine Charbounier.

3^o Renée de Cury, baptisée le 7 septembre 1676, et ayant atteint l'âge de 77 ans, quand elle mourut le 1^{er} octobre 1753. Ses cendres reposent en ladite église de Relhel, dans la nef de la Sainte Vierge.

II

Jean Lefebvre est ordinairement qualifié voyer général au duché de Relhélois, principauté de Porcien et marquisat de Montcornet.

C'est grâce à la découverte de deux actes de baptême et d'un acte notarié du commencement du dix-septième siècle, que nous avons su qu'il joignait au titre précité celui de membre de l'Ordre militaire du Saint-Sépulchre (1). Il n'est

(1) Modifiant les chartes constitutives, par bref du 3 mai 1907, S. S. le Pape Pie X a pris en main la Grande Maîtrise de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulchre. C'est à la suite de cette réforme, qui en augmente sensiblement le prestige, que le comte Pasini-Frassoni, le chevalier Carlo A. Bertini et le commandeur de Odriozola viennent de publier leur savante étude sur l'antique Milice. Ce volume intitulé : *Histoire de l'Ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem*, est illustré de nombreux portraits, armoiries et ornements, avec planches en couleurs. Il constitue donc une édition de grand luxe et l'une des œuvres les plus appréciées qui aient traité, en ces dernières années, des fastes de la glorieuse Institution.

donc pas superflu de les reproduire ici à titre de documents justificatifs :

« *Jullet 1613.* — Le mesme samedi VI, Jean, fils de Nicolas « Ougnon, et Janne Merrier; parain noble homme Jean Lefevre, « chevalier de s^t Sépulchre; marine dame Janne de Gomont, sa « femme. »

« *14 janvier 1616.* — Barthellemy et Dubus, notaires à Rethel. « Accord entre Louis Constant, laboureur, et Jean Lefebvre, « soi-disant chevalier du Saint Sépulere de Hierusalem, demen- « rant à Rethel, au sujet de Barbe Bonneau, âgée de 15 ans et « plus, fille de M^e Louis Bonneau, vivant notaire royal à Rethel. « et de Jeanne Pillois, sa deuxième femme. »

« *Febvrier 1616.* — Le samedi 27, Janne, fille de Georges Vieillard « et de Marg^{te} Constart. Parain M^e Jean Lefevre, chevalier de « Hierusalem; marine dain^{te} Janne de Gomont, sa femme. »

On a lu, en tête de cette notice, l'acte de décès de Louis Bonneau.

Sa femme paraît descendre de Julien Pillois, seigneur de Lamelz, conseiller et receveur à la cour des Aides, qui, en 1592, obtient la dignité de lieutenant des habitants de la ville de Reims.

Jean Lefebvre, répétons-nous, dut entreprendre le pèlerinage de Jérusalem. La preuve en résulte implicitement de la mention accordée à son nom dans le splendide *Libro de Oro*, publié récemment par le Commandeur D. Carlos de Odrizola y Grimaud (1).

Comme on l'a vu plus haut, Jean Lefebvre épousa Jeanne de Gomont, qui mourut le 8 septembre 1619.

Après son décès, il fut payé 10 livres tournois à Reguault Vaucher, custode de la paroisse Saint-Nicolas de Rethel « pour le droit deub, à cause de l'ouverture de la sainete terre dans icelle esglise, pour inhumer le corps de la ditte defuncte Jeanne de Gomont. »

Aux termes de son testament, elle avait légué 3 livres à la Fabrique de l'église; 60 sols à la Fabrique des trépassés; 3 livres aux religieux Minimes de Rethel; 45 sols aux confréries du Saint Nom de Jésus, du Saint-Sacrement et de Notre-Dame; 15 sols aux confréries de Saint-Jacques, Notre-Dame de Saint-Ladre, et Saint-Barthélemy, plus 20 sols à la paroisse d'Eely.

(1) Libro de Oro de la sagrada Orden Militar Jerosolimitana del Santo Sepulcro de N.-S. Jesu Cristo publicado por el Comendador D. Carlos de Odrizola y Grimaud. — Zaragoza, 1900, in-4°.

Jeanne de Gomont était fille de M^e Jean de Goinout (1), vicomte héréditaire de Porcieu, seigneur de Lécaille et d'Eclly en partie, et d'Anne de Clèves (2).

M^e Jean Lefebvre est mort le 17 octobre 1642, laissant pour seuls enfants nés de son mariage :

1^o Jeanne Lefebvre, baptisée le 25 janvier 1613, décédée en bas âge.

2^o Jean Lefebvre, baptisé le 14 novembre 1613, mort jeune.

3^o Nicole Lefebvre, baptisée le 21 septembre 1615, femme de Henri Leclercq, marchand bourgeois de Reims en 1659. Elle mourut à l'âge de 91 ans, et fut enterrée dans l'église le 23 janvier 1706.

4^o Jeanne Lefebvre, baptisée le 12 juillet 1617, inhumée dans l'église le 8 juin 1704. Elle s'était mariée, par contrat du 15 septembre 1657, avec M^e Jean-Baptiste Brodart, écuyer, sieur de Baracourt, conseiller du Roi, son procureur en l'élection de Reims en 1659 et subdélégué de l'intendant de Champagne (3).

5^o Appoline Lefebvre, baptisée le 9 septembre 1619, morte avant le mois de mars 1627.

DEUXIÈME PARTIE

Une autre branche de la famille Lefebvre se développait à Reims, parallèlement à la précédente et dans les mêmes temps. Bien que de multiples occupations ne nous aient pas laissé le temps de réunir les preuves de leur commune origine, cela ne doit pas nous empêcher de signaler ici la lignée à laquelle ce deuxième rameau a donné lieu.

I

M^e Jean Lefebvre, né en 1551, conseiller du Roi, notre sire, et élu pour sa Majesté en l'élection de Reims, par provision du 5 mai 1588 (4), était probablement frère de Gilles Lefebvre, nommé au chapitre précédent.

(1) Jean de Gomont était issu d'Antoine de Gomont, seigneur de Sorbon en partie, greffier de l'élection de Reims en 1558, dont la généalogie a été insérée dans notre notice : *Les Droits seigneuriaux et les Seigneurs de Sorbon à la fin du XVI^e siècle*, Reims, imp. de l'Académie, 1894.

(2) Suivant l'Armorial de Reims dressé en vertu de l'édit de 1696, René de Clèves, sieur de Cerny, blasonne : *de gueules, fretté d'argent*, tandis que son parent, Paul de Clèves, avocat en parlement, porte : *d'azur, à 3 clés d'or, rangées en pal*. — D'après les archives de M. Frenin de Sapicourt, cette famille aurait pour armes : *d'azur, à l'ancre d'or, garnie d'un anneau d'argent, surmontée de 2 étoiles aussi d'argent*. Nous laissons à ceux que cela intéresse le soin de vérifier la question.

(3) Brodart : *d'azur, à 3 fasces d'argent, au sautoir de gueules, brochant sur le tout*.

(4) Archives de la Marne, série C, 2509, p. 200.

Il fait partie du groupe d'habitants dont le témoignage a été utilisé dans le procès-verbal d'information, rédigé aux mois de septembre et octobre 1600. Ladite enquête, poursuivie par François de Néponx, sieur de Paymault, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, concernait le paiement des pondres que feu M^e Antoine de Saint-Paul (1) avait vendues aux bourgeois de Rethel.

Il résulte de ce document que, le 20 avril 1589, c'est-à-dire lors de la prise de Rethel par le maréchal de Saint-Paul, M^e Jehan Lefebvre commandait au château de cette ville, où il partageait la surveillance avec quelques braves compatriotes. Le célèbre Liguier, logé à l'hôtellerie du Sauvage, s'y rendit, après avoir soumis à l'agrément des échevins, en qualité de gouverneur militaire, Jean de Castigneau, écuyer, sieur de la Grange-an-Bois, alors âgé de 44 ans. Devant la résistance opposée par Jean Lefebvre à l'introduction du nouveau gouverneur et de sa troupe, Saint-Paul fit lui-même faire l'ouverture des portes du château. Il y entra, suivi des échevins et installa, avec cinquante hommes de guerre, le sieur de Castigneau, pour commander dans ses murs et tenir la place sous l'autorité du Maréchal « qui estoit recongneu pour gouverneur dnd. lieu » (2).

La déposition de Jean Lefebvre forme une pièce encore inédite de nos archives, et c'est à ce titre qu'il nous plaît de la reproduire *in extenso* (3).

Maistre Jean Lefebvre, esleu pour le Roy en leslection de Rethel, aagé de trente neuf ans ou environ, tesmoing produiet juré comme les précédentz témoinglz.

A diet qu'il congnoissoit le S^r de Paymault et sa femme, desquelz il n'est parent ny allié, comme aussy il a congnu le déffunct S^r de Paoul, et se souvient qu'en l'anné mil cinq cens quatre vingtz et neuf, au mois d'apvril, autrement ne peult coter le jour, luy fut signiffié par le sergent de l'eschevinage dudiet Rethel, de se tenir prest pour monter à cheval, lequel commandement se faisoit à la requeste des eschevins dud. Rethel. Mais ne luy fust diet lors la cause et s'estant bien excusé aud. sergent, à cause d'un mal de dent qui luy tenoit lors, luy fut diet par led. sergent qu'il n'y avoit auleune excuse qui le pent empescher, qui fut cause que le depposant aussy tost se prépara pour monter à cheval, et led. mesme jour se partist avec plusieurs habitans et ung eschevin dud' Rethel, et sortirent par la porte du grand pont, qui est la porte du costé

(1) Antoine de Saint-Paul, maréchal de France pour la Ligue, gouverneur de Champagne, de Mézières et du Rethélois, assassiné à Reims en 1594, par la main d'un duc de Guise, membre de cette famille à laquelle, pendant de longues années, il avait sacrifié son existence et son dévouement.

(2) Cf. Al. Baudouin : *La date de la prise de Rethel par le Maréchal de Saint-Paul, en 1589*, dans la *Revue historique ardennaise*, année 1899, p. 272.

(3) Archives de Rethel, série EE, 48.

de Reims, et s'acheminèrent jusque au village de Neufvelize, qui est distant dud^e Rethel de deux lieues, auquel lieu fut dict au depposant et aultres, que les troupes dud. sieur de S^t Paoul s'acheminoient vers led. Rethel et avec la Compagnie avec laquelle il estoit sorty dud. Rethel, alla jusques proche du village du Chastellet, et en cheminant luy fut dict que le viage qu'ils faisoit, estoit pour aller trouver led. Sr de S^t Paoul, et de faict auleuns de sa compagnie allèrent saluer ledict S^t de S^t Paoul, mainte depposant ny estoit. Lequel S^t de S^t Paoul s'y logea le mesme jour au village de Tagnon, nuquel de la part desd. habitans fut porté du vin en bouteilles que luy envoyent lesd. habitans, ainsy qu'il fut dict au depposant par ung homme qui venoit de porter lesd. bouteilles. Ne scayt le depposant quelz propos furent tenus par lesd. habitans, aud. S^t de S^t Paoul, aud. lieu de Tagnon, ny s'ilz avoient chargé de prier icelluy de Sainct Paoul d'estre gouverneur de la ville dud. Rethel, d'autant qu'il retourna d'avec la compagnie où il estoit, pour le mal qu'il enduroit, et le mesme jour ou le lendemain, led. S^t de S^t Paoul arriva aud. Rethel, et se logea en l'hostellerie où pend pour enseigne le Sauvigne, où icelluy S^t de S^t Paoul fit assembler plusieurs particuliers habitans, avec lesquelz estoit le depposant, où estant fut remonstré, par led. S^t de S^t Paoul, qu'il estoit venu aud. Rethel pour les conserver, sy bon leur sembloit, ou bien leur bailler quelques personnages, afin de les conserver et qu'ilz y advisassent. Sur quoy fut faict reponce aud. S^t, qu'on le prioit de patienter quelque temps, et que on feroit assembler le conseil pour y adviser. Sur ce, ledit S^t de Sainct Paoul leur bailla deux heures pour y adviser, mais ne scayt la résolution ni conclusion qui fut faicte, soit au conseil dudict Rethel, ou avecq led. S^t de Sainct Paoul, ny a esté présent, ni scayt le depposant, et n'a veu que ledict S^t de Sainct Paoul ayt faict charrier, ny amener audit Rethel, grande quantité de poudre, ny que led. S^t de Sainct Paoul en ayt vendu aux habitans dudict Rethel, dix milliers, moyennant mil escus. Bien a il entendu et estoit le huit en plusieurs lieux, en l'année mil V^e III^{xx} X ou mil V^e III^{xx} XI, que ledict sieur de Sainct Paoul avoit faict venir des poudres, et partye d'icelles il l'avoit mis au chascan, et que par-dessus il en avoit accommodé lesd. habitans, pour s'en servir au besoing, et que les eschevins en avoient baillé promesse, par laquelle promesse ou obligation le depposant n'a veu, secu, ni entendu que led. feu S^t de Sainct Paoul ayt esté d'aucune violance ny force, envers lesd. habitans, durant le temps qu'il a esté gouverneur dudict Rethel. Scayt bien le depposant qu'en l'nn mil cinq cens quatre vingtz quatorze, par le commandement du Roy et du feu S^t duc de Nevers, les habitans dud. Rethel envoièrent quelque quantité de poudres et battir pour le faict dud^e Sr au camp de Laon. Mais ne scayt sy lesd. poudres proceddoient de celles vendues par ledict S^t de Sainct Paoul ausd. habitans, et n'en scauroit dépposer et autre chose n'a dict, et a ledict depposant signé en la minute des présentes.

M^e Jean Lefebvre mourut vers 1625.

Jeanne de Clèves, sa femme, est à son tour décédée le 23 mars 1636. Lors de leur mariage, célébré vers 1585, elle lui apporta en dot partie de la seigneurie de Sorbon, pour laquelle il rendit foi et hommage en 1607, à M^e René de Bezannes (1), écuyer, seigneur dominant de la place féodale de Sorbon.

(1) René de Bezannes, seigneur de Fresnoy, Prouvais, Muizon et Sorbon, mourut le 30 janvier 1611. — Anne de Ferel, sa femme, qui, lors de son union avec lui, était veuve en premières noces de Jacques de Fresneau, écuyer, sieur de Sorbon, épousa, en troisièmes noces, le 29 janvier 1613, Philbert du Guel, dit Braudebourg, écuyer, seigneur d'Inaumont.

L'originalité de cette pièce, pleine d'attrait dans sa charmante naïveté, nous fait un devoir de la divulguer jusque dans ses moindres détails.

19 juin 1607. — Bartholémy, notaire à Rethel.

Cejourd'hui dix neufviesme de juin mil six cens et sept, noble homme M^r Jean Lefebvre, eslen et conseiller du Roy, nostre sire, en l'ellection de Rethellois, seigneur du village de Sorbon en partye, dem^t en la ville de Rethel, estant aud. Sorbon, transporté exprès avec et en la présence de moy, Jean Barthelemy, notaire royal et héréditaire au baillage de Victry le françois, prévosté et ressort de S^r Menchould, dem^t aud. Rethel, en présence de Rasse Mathieu, sergent ordinaire en la justice dnd. Sorbon, Simon Charpentier, laboureur, et Ranlin Miquean, manouvrier, dem. aud. Sorbon, tesmoins par moy pris et appellés pour l'absence d'aulture notaire, et illec icelluy Lefebvre se seroit à l'instant transporté au logis et domicile de Adam Robert, procureur fiscal de la terre et seigneurie dnd. Sorbon, où estant, en parlant à Marie Le Roy, sa femme, environ les deux heures de relevée, pour scavoir sy icelluy Robert, procureur, avoit charge de Regné de Bezannes, escuyer, seigneur féodal dnd. Sorbon, de comparoir pour luy et en son nom, en l'absence dud. S^r de Bezannes, au lieu et place seigneuriale et féodalle, accoustumé à faire et recevoir les foies et homage qny luy sont dus et appartiennent, à cause des fiefs mouvans de lad. place par laquelle le Roy avoit esté fait responce, que led. Robert n'estoit pour lors en son logis et qu'elle ne scavoit sy icelluy Robert, son marit, avoit aucune charge dud. S^r de Bezannes.

Quoy voyant, icelluy S^r Lefebvre avoit requis Rassel Mathieu, sergent ordinaire en la justice dnd. Sorbon, trouvé en l'audiance tenant es lieux accoustumé aud. Sorbon la justice, présentement de se transporter au logis et domicile dnd. S^r de Bezannes, et luy signifier et faire assavoir et entendre, comme led. Lefebvre, suivant exploit de significatiōns à luy faicte, par led. Mathieu, sergent, le lundy septiesme jour du mois de may dernier, qu'icelluy Lefebvre s'estoit transporté aud. Sorbon, avec nous notaires susd., en la présence desd. tesmoins, pour en l'instant se transporter en ladite place, et illec faire les foies et homage, et prester le serment de fidélité à ce requis et nécessaire, à cause et suivant la nature de son fief, qu'il tient et advoque tenir mouvant de lad. place, lequel Rassel Mathieu, sergent, nous auroit dit et rapporté, scavoir s'estre transporté exprès au domicile dud. S^r de Bezannes, où estant, en parlant à dam^{lle} Anne Fret, sa femme, luy aiant fait entendre et signifié ce que dessus. icelle dam^{lle} luy auroit fait responce qu'icelluy S^r de Bezannes, son marit, n'estoit lors en son logis, ains absent, et ne scavoit l'heure de son retour, et que sy il plaisoit aud. S^r Lefebvre attendre le retour de sond. marit, pour faire ce que dict est, sinon qu'il fist à sa volonté en paient le droit. Quoy voyant et ayant entendu, icelluy S^r Lefebvre nous auroit requis nous transporter en lad. place féodalle, ce que luy anrions accordé, et de fait transporté en une certaine place, seize aud. Sorbon, lieu, proche de l'église et semitière dnd. Sorbon, appelée la place féodalle dud. lieu, icelle royé la muraille desd. église et semitière, d'une part, et Lois Rainbault, d'aulture, frontenant sur la rue publique, budant au grand jardin, où estant icelluy S^r Lefebvre, se seroit prosterné vers terre, sur ung genouil, la teste nue, son espée hors de sa einlure, et auroit dict et appelé à haulte voie, par trois fois, led. S^r Regné de Bezannes, mesme demandé s'il y avoit personne présent, pour luy, ou ayant pouvoir recevoir led. Lefebvre, en ses foies et homage et serment de fidélité, à cause de sond. fief mouvant d'icelle place, ou nulle personne ne se seroit présenté, ny

fait aucune responce, ce fait icelluy Sr Lefebvre a diet ces parolles à haulte voix :

Monseigneur, ie vous fay les foy et hommage que ie vous doibs, et vous preste et promet serment de fidélité, à cause et selon la nature de mond. fief, duquel ie promet vous faire tenir desnombrement devant le temps de la coustume, avec protestation que sy faire se doit y angmenter ou diminuer, ayent paié les droitcz attribués pour le relief quy est de trente cinq sols, paiés et délivrés aud. Mathieu, sergent en lad. justice, l'ung des tesmoins-cy-dessns nommé, qui tes a pris et receu et promis en l'obligation de ses biens en faire tenir quitte led. Sr Lefebvre, envers et contre tons, dont icellny Sr Lefebvre a requis acte à luy octroyé soulz ceste forme, après qu'il a signé le présent avec lesd. tesmoings.

Signé : J. LEFEBVRE.

HAULIN-MICHAUT.

S. CHARENTIER.

R. MATHIEU.

BARTHELLEMY.

De son alliance avec Jeanne de Clèves, Jean Lefebvre eut au moins quatre enfants :

1^o Chrisline, qui suit.

2^o Jeanne Lefebvre, mariée avant 1619, avec M^e Pierre Curaté, greffier au bailliage et au grenier à sel de la principauté de Porcien.

3^o M^e Etienne Lefebvre, licencié ès lois, avocat au parlement, puis élu et conseiller du Roi en l'élection de Rethel, mort le 5 mai 1631, marié par contrat passé devant Brissot, notaire à Reims, le 2 septembre 1614, avec Marie Dorigny, qui trépassa le 25 mai 1625, fille de Nicolas Dorigny, l'aîné, marchand bourgeois de Reims. En secondes noces, Etienne Lefebvre avait épousé, par contrat de Thomas Rogier, notaire à Reims, en date du 23 avril 1624, Jeanne Lasne, fille M^e Antoine Lasne, contrôleur de la Maison de feu Monseigneur le Cardinal de Guise.

4^o Anne Lefebvre, mariée le 11 août 1611, à M^e Philippe Moisnet, contrôleur au grenier à sel de Reims, juge des terres et seigneuries temporelles du prieuré de Novy. Celui-ci fut nommé, par lettres du 16 juin 1617, receveur du duché du Relhelois, et présenta pour cautions ses deux frères, Jérôme Moisnel, marchand à Roucy, et M^e Claude Moisnel, grenier au grenier à sel de Cornicy. Un peu plus tard (1638), il est qualifié contrôleur général des domaines appartenant à M^{mes} les princesses duchesses de Relhelois en leur duché.

Anne Lefebvre mourut le 6 juillet 1612, c'est-à-dire moins d'un an après son mariage, vingt-quatre heures après la naissance de sa fille Jeanne. Philippe Moisnel se remaria, en 1613, avec Nicole Dorigny, et mourut lui-même le 17 novembre 1652.

II

Christine Lefebvre épousa Nicolas Leclerc, marchand bourgeois de Rethel, qui mourut le 9 janvier 1635. Elle eut une dizaine d'enfants de son mariage, entre autres :

Nicole Leclerc, née le 4 février 1618 et mariée, par contrat du 4 août 1638, au docteur Claude Desain.

Ceux-ci reposent tous deux dans l'église de Rethel, où l'inscription suivante en lettres capitales rappelle l'endroit de leur sépulture :

CY GIST M^e CLAVDE DE SAIN, NATIF
DE REIMS, DOCTEUR EN MÉDECINE, LE
QVEL APRÈS AVOIR EXERCÉ ET SERVI
LE PVBLIQUE QVARANTE TROIS ANS
ET DÉCÉDÉ A RETHEL LE 20 MARS 1676
AAGÉ DE 68 ANS
ET DAMOISELLE NICOLLE LE CLERCQ
SA FEMME
ET SES ENFANTS
PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES.

Le texte, agrémenté de divers ornements, est en outre surmonté d'un écusson parti, représentant à dextre, une plume en pal avec un raisin (surmonlé d'une étoile) de chaque côté, et à senestre, une étoile en chef, avec un croissant en pointe (1).

III

Elisabeth Desain, leur fille, baptisée le 26 novembre 1643, se maria, par contrat du 6 février 1667, avec Nicolas Durand, marchand bourgeois de Rethel. Ce dernier était fils de M^e Etienne Durand, époux de Jeanne Thiéry et notaire en Rehbélois, qui périt héroïquement au temps de la Fronde, en cherchant à apaiser une émeute suscitée par des miliciens étrangers. On lit

(1) Cf. L. Demaison et H. Jadart : *Monographie de l'Eglise de Rethel*. Paris, Alph. Picard, 1890, in-8°.

ainsi, dans le registre des sépultures, la laconique mention qui perpétue la mémoire de cette belle mort :

« *Mars 1650.* — Le 2, M. Durand, eschevin, tué par les pou-lonnois. »

Nicolas Durand, alors pourvu, comme ses ancêtres, d'un office de notaire, décéda le 23 janvier 1719, à l'âge de 80 ans. Ses restes reposent dans l'église « entre la chapelle Saint-Barthelemy et la porte du cœur de la paroisse. »

Elisabeth Desain, sa femme, morte à l'âge de 33 ans, n'existait plus depuis le 18 juin 1676.

IV

Nous terminons ce travail, en consacrant quelques lignes à uu de leurs enfants, dont la vie et les œuvres feront sans doute nu jour l'objet d'une étude spéciale. Il s'agit de l'avocat Etienne Durand, baptisé le 1^{er} janvier 1669, et décédé en 1735.

Voici, d'après les patientes recherches de notre ami M. Henri Jadart, conservateur de la Bibliothèque de Reims, quelques renseignements indispensables sur cette notabilité du Droit :

Etienne Durand, avocat, commentateur de la Coutume de Vitry, fut inhumé dans l'ancien cimetière contigu à l'église et supprimé seulement en 1780. Le texte de son inscription a été reproduit au bas de l'épithaphe du docteur Desain, son aïeul maternel, mais il est gravé d'une façon si incorrecte que plusieurs fautes grossières ont besoin d'être rectifiées. En rétablissant dans la mesure du possible les lettres tronquées, voici la traduction de cet éloge énigmatique :

Ici repose celui qui jamais ne se reposa
Etienne Durand, rethélois, petit-fils d'Etienne
Durand, qui pris le premier les armes
et mourut pour sa Patrie, avocat au
Parlement de Paris, homme expert
dans les lois anciennes et qui
mourut au mois de février l'an 1735.
Qu'il repose en paix ! (1)

Les nombreux factums que cet érudit a publiés attestent en effet le labeur par lui déployé dans sa résistance contre les prétentions de certains nobles ou autres personnages de marque.

(1) Cf. *Revue de Champagne et de Brie*, année 1877, p. 495. — Voir aussi L. Demaison et H. Jadart, *op. cit.*

Le glorieux Irépas de son aïeul, dont nous parlons plus haul, explique l'inscripion, sur le titre du commentaire des *Coutumes de Vitry* (1), d'une couronne civique et d'un chêne, avec la devise : *Dulce et decorum est pro patria mori*. Il semble tout naturel que l'auteur ait préféré ce magnifique trophée aux armes que lui attribue l'Armorial de l'élection de Bethel : *d'azur, à une quintefeuille d'or, accompagnée de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe*.

Ce dernier blason a été gravé sur l'un des piliers de l'église, au-dessous d'une inscription en lettres gothiques dont suit la reproduction :

A la Mémoire de Etienne Durand
Mort le 2 Mars 1650
Victime de son Dévouement à ses Concitoyens
Enterré dans cette Eglise

On a publié déjà, d'après une copie défectueuse, les actes de bapême et de sépulture du commentateur de la Coutume de Vitry. Nous les rapportons donc à nouveau ici, en respectant scrupuleusement leur tenenr, telle qu'elle existe dans les registres originaux déposés aux archives de Bethel :

« Janvier 1669. — Le 1^{er} jour... Et le mesme jour a esté baptisé, « par moy vicaire, Estienne, fils de Nicolas Durand, marchand, et « d'Elisabeth Desain, demeurans à Bethel; parin M^r Philibert « Durand, prestre, et Anloinette Durand, demeurant à Bethel. »

Signé : Ph. Durand D. R. P. F. P.

Anloinette Durand. Durand.
Durand.

« L'an 1735, le 28^e fevrier, a etez inhumé au cimetière de cette « paroisse, M^{re} Etienne Durand, avocat en parlement, garçon, « aagé de soixante-six ans ou environ, de cette paroisse, et « ont assistés à son convoy les soussignés : Watelet, Aubert, « Aubert, Favereau. »

(1) *Coutumes du Bailliage de Vitry en Perthois*, avec un commentaire et une description abrégée de la Noblesse de France, par Maître Estienne Durand, avocat au Parlement, demeurant à Bethel-Mazarin. A Chalons, chez Claude Bouchard, 1722, in-folio, 626-20 pp.

